

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

1996 : PREMIER BILAN DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE

L'essoufflement de la reprise de l'activité économique, observé au cours de l'année 1995, s'est traduit par des résultats médiocres en matière d'emploi en 1996 : en un an, les effectifs occupés diminuent d'environ 60 000 (dont 10 000 salariés) et le nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1 augmente, de façon symétrique, de près de 90 000.

Pourtant, certains indices semblent témoigner d'une amélioration relative en fin d'année : au quatrième trimestre 1996, les créations d'emplois reprennent et le chômage se stabilise en dépit de la baisse des entrées dans les dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi.

Sur la période 1993-1996, la France, malgré une croissance plus lente, a créé un peu plus d'emplois salariés que la moyenne de ses partenaires de la Communauté Européenne; mais, dans un contexte démographique toujours dynamique, le taux de chômage s'y maintient à un niveau plus élevé : 12,4 % en moyenne en 1996 contre 10,9 % pour l'Europe des 15.

Après l'embellie de 1994-1995, un ralentissement de l'activité est intervenu au cours de l'été 1995 (1). Cependant, la reprise économique, qui s'amorce au second semestre de l'année 1996, se traduit par une fin d'année plus favorable que celle de 1995.

Ralentissement apparent de la croissance en 1996

En moyenne annuelle, le PIB marchand a cru seulement de 1,3 % en 1996, après 2,3 % en 1995 et 2,9 % en 1994. Le ralentissement apparaît moins nettement si l'on considère les évolutions trimestrielles, qui sont particulièrement accidentées au cours de l'année 1996 (graphique 1). Mais il se traduit néanmoins par des résultats de plus en plus médiocres en termes de

(1) - Voir V. André, D. Gélot, S. Lemerle, O. Marchand, B. Roguet : «De la mi-1994 à la mi-1995 : une embellie sur l'emploi», *Premières Synthèses*, n° 129, DARES, mars 1996.

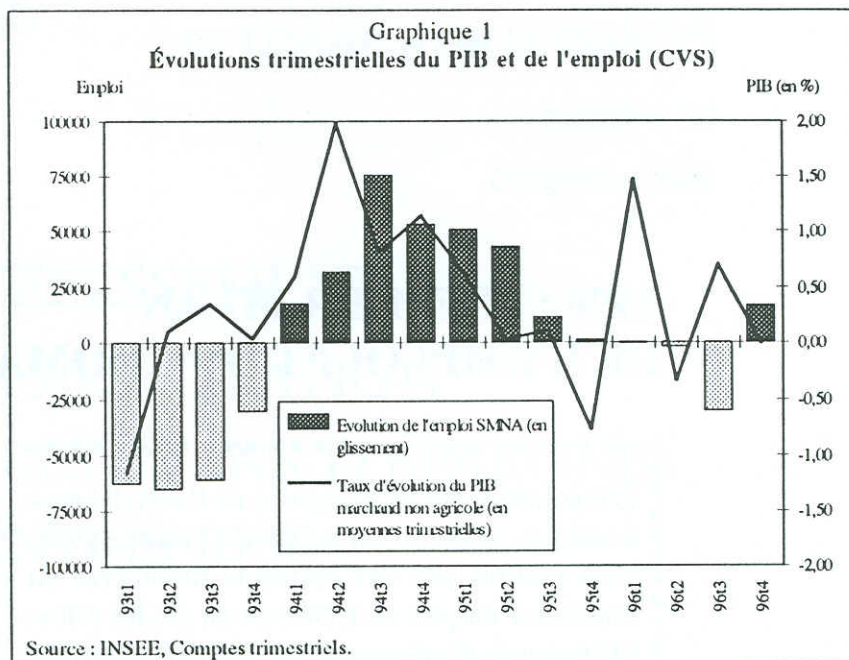


créations d'emplois, même si le contenu en emploi de la croissance s'est progressivement enrichi au cours des années 1990 (cf. encadré sur le lien croissance-emploi). L'économie française a ainsi enregistré près de 200 000 créations nettes d'emplois en 1994, 130 000 en 1995, mais 60 000 emplois environ ont été perdus en 1996, dont 50 000 emplois non salariés.

Le ralentissement apparent de la croissance du PIB en 1996 masque en fait un redémarrage en cours d'année : au premier semestre, les primes pour l'achat d'automobiles ont soutenu la consommation des ménages de façon plus forte que prévue, mais ceci n'a pas suffi à entraîner la production pour l'ensemble de l'économie (2). C'est seulement au second semestre, lorsque

les effets d'une demande étrangère dynamique et de taux de change plus favorables à la compétitivité des produits français se sont ajoutés à un niveau élevé de consommation, que la production a vraiment

redémarré : en glissement au second semestre 1996, le PIB retrouve un rythme de croissance supérieur à 2 % l'an, avec une reprise des créations d'emplois au 4^{ème} trimestre 1996.



(2) - Voir la note de conjoncture de l'INSEE de mars 1997.

Tableau 1
Évolution de l'emploi depuis 1994

	Variation en 1995 (en milliers)	Niveau fin 1995 (en milliers)	Variation en 1996 (en milliers)	Niveau fin 1996 (en milliers)	Variations (en %)			Variations semestrielles cvs (en %)			
					1994	1995	1996	95.1	95.2	96.1	96.2
Salariés	180	19 659	-9	19 650	1,3	0,9	0,0				
<i>Agriculture</i>	<i>6</i>	<i>276</i>	<i>0</i>	<i>276</i>	<i>-0,1</i>	<i>2,3</i>	<i>0,0</i>				
<i>Industrie</i>	<i>-10</i>	<i>4 129</i>	<i>-74</i>	<i>4 055</i>	<i>-0,8</i>	<i>-0,2</i>	<i>-1,8</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,5</i>	<i>-1,0</i>	<i>-0,8</i>
dont :											
- IAA	-2	524	-2	521	-0,8	-0,5	-0,4	-0,5	0,1	-0,6	0,2
- Biens de consommation	-12	777	-22	755	-1,7	-1,5	-2,8	-0,3	-1,2	-1,6	-1,2
- Automobile	4	290	-4	286	-2,3	1,3	-1,5	0,9	0,4	-1,0	-0,6
- Biens d'équipement	-3	802	-11	791	-0,6	-0,3	-1,4	0,3	-0,6	-0,6	-0,8
- Biens intermédiaires	6	1 480	-31	1 449	-0,2	0,4	-2,1	0,8	-0,4	-1,1	-1,0
- Énergie	-2	257	-3	255	0,0	-0,9	-1,0	-0,5	-0,4	-0,6	-0,4
<i>Construction</i>	<i>-24</i>	<i>1 162</i>	<i>-58</i>	<i>1 105</i>	<i>0,5</i>	<i>-2,0</i>	<i>-5,0</i>	<i>-0,3</i>	<i>-1,8</i>	<i>-2,4</i>	<i>-2,7</i>
<i>Tertiaire (1)</i>	<i>146</i>	<i>7 979</i>	<i>118</i>	<i>8 097</i>	<i>2,3</i>	<i>1,9</i>	<i>1,5</i>	<i>1,2</i>	<i>0,6</i>	<i>0,9</i>	<i>0,6</i>
dont :											
- Commerces	26	2 505	19	2 524	1,0	1,0	0,8	0,5	0,5	0,6	0,2
- Transports	17	908	10	918	0,6	1,9	1,1	0,9	1,0	0,8	0,3
- Activités financières	-1	670	-16	655	0,6	-0,1	-2,4	0,3	-0,3	-0,9	-1,5
- Activités immobilières	-4	299	-8	291	1,0	-1,5	-2,7	-1,0	-0,5	-0,5	-2,2
- Services aux entreprises	41	2 220	49	2 269	4,5	1,9	2,2	2,4	-0,5	1,5	0,8
- Services aux particuliers	66	1 376	65	1 441	3,4	5,1	4,7	1,7	3,1	1,7	2,8
<i>Tertiaire (2)</i>	<i>62</i>	<i>6 113</i>	<i>4</i>	<i>6 117</i>	<i>1,6</i>	<i>1,0</i>	<i>0,1</i>				
Non-salariés	-46	2 532	-50	2 482	-1,9	-1,8	-2,0				
EMPLOI TOTAL (3)	133	22 192	-59	22 133	0,9	0,6	-0,3				

(1) - Hors administration, éducation, santé et action sociale.

(2) - Administration, éducation, santé et action sociale. Les effectifs de l'industrie, de la construction et du tertiaire sont estimés en nouvelle nomenclature NAF à partir des statistiques UNEDIC et de l'enquête ACEMO du Ministère du travail et des affaires sociales.

(3) - Hors contingent. En incluant les effectifs du contingent, la baisse de l'emploi total est de l'ordre de - 80 000 au cours de l'année 1996.

Source : INSEE, MTAS-DARES, UNEDIC.

Quasi-stabilité de l'emploi salarié dans le secteur privé

Sur l'ensemble de cette année, l'emploi salarié dans le secteur privé aurait très légèrement diminué (- 12 000), mais selon un profil assez heurté : stabilité au 1^{er} semestre, suppression de 24 000 emplois au 3^{ème} trimestre, création de 12 000 au 4^{ème}. En 12 mois, les pertes sont sensibles dans l'industrie (- 70 000, soit - 1,8 %) et surtout dans la construction (- 60 000, soit - 5 %), ce que ne compensent pas totalement les créations d'emplois dans le tertiaire (+ 120 000, soit + 1,5 %), dont les fluctuations trimestrielles expliquent en grande partie celles de l'emploi total (tableau 1).

De façon plus fine, les suppressions d'emplois ont été relativement les plus lourdes pour les industries des biens de consommation (- 2,8 %) ou des biens intermédiaires (- 2,1 %), ainsi que pour les activités immobilières (- 2,7 %) ou financières (- 2,4 %). Par rapport à 1995, c'est, outre la construction, l'industrie automobile qui connaît la plus grande détérioration de sa situation (- 1,5 % en 1995 après + 1,3 % en 1995), en partie du fait du recul de la production enregistré dans ce secteur au second semestre 1996 et lié à la fin des primes.

En sens inverse, les services aux particuliers (+ 4,7 %) ou aux entreprises (+ 2,2 %) restent comme en 1995 les secteurs les plus dynamiques : étant donné leur poids, ceci représente tout de même 115 000 emplois supplémentaires. Une partie importante de ces emplois est constituée de postes de travail à temps partiel, forme d'emploi dont la proportion a globalement continué de progresser en 1996 au rythme d'un point de plus par an (d'après l'indicateur estimé sur la

base des résultats de l'enquête ACEMO) (3).

Une autre partie de ces emplois des services est imputable à l'intérim, dont les effectifs auraient progressé d'environ 10 % au cours de l'année 1996 après une chute l'année précédente, ce qui pourrait traduire un redémarrage de l'activité économique. Comme l'emploi intérimaire, le chômage partiel constitue un indicateur avancé d'amélioration de la conjoncture de l'emploi. Le nombre de journées indemnisables à ce titre se situe certes à un niveau plus élevé en 1996 (11,4 millions) qu'en 1995 (9,7 millions), mais la tendance apparaît nettement à la baisse à la fin de 1996 et au début de 1997 : l'indicateur revient à un rythme mensuel d'environ 700 000 journées contre 1 000 000 un an plus tôt.

L'emploi salarié «public» stagne en 1996, ne bénéficiant plus comme en 1994 et 1995 de l'augmentation du nombre global de Contrats Emploi-Solidarité (CES) ou Contrats Emplois Consolidés (CEC) : en 1996, les premiers diminuent de 65 000 (332 000 fin 1996 contre 397 000 fin 1995), alors que les se-

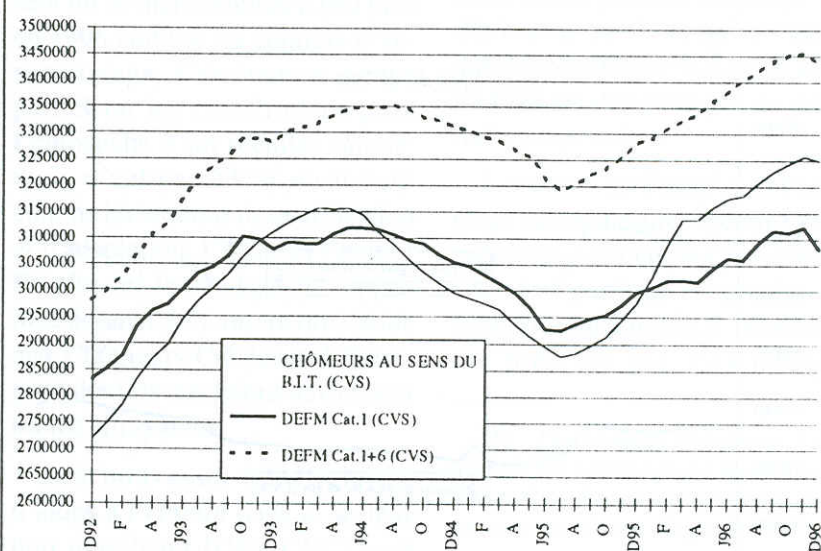
conds progressent de moins de 30 000 (76 000 contre 48 000). Comme l'emploi non salarié continue à reculer, en particulier dans l'agriculture et la construction, ce sont au total de l'ordre de 80 000 emplois nets qui ont été supprimés en 1996 (en y incluant les militaires du contingent dont le nombre a lui aussi décliné de près de 20 000 en un an).

Le chômage a augmenté en 1996

Du fait de la stagnation de l'emploi salarié et de la poursuite de l'augmentation des ressources en main-d'oeuvre, le chômage s'étend en 1996, essentiellement durant les trois premiers trimestres de l'année. Mais cette dégradation présente une ampleur différente selon l'indicateur retenu pour mesurer le chômage (graphique 2).

En termes de DEFM de catégorie 1, on enregistre une hausse de 89 000 demandeurs d'emploi en un an soit + 2,9 % (en données brutes). Les catégories les plus touchées sont les hommes ou femmes de 50 ans et plus (+ 7 %), ainsi que

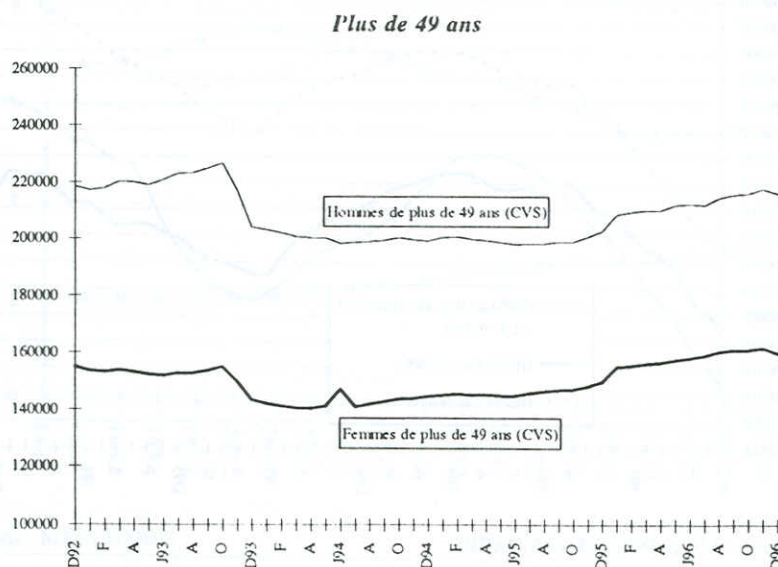
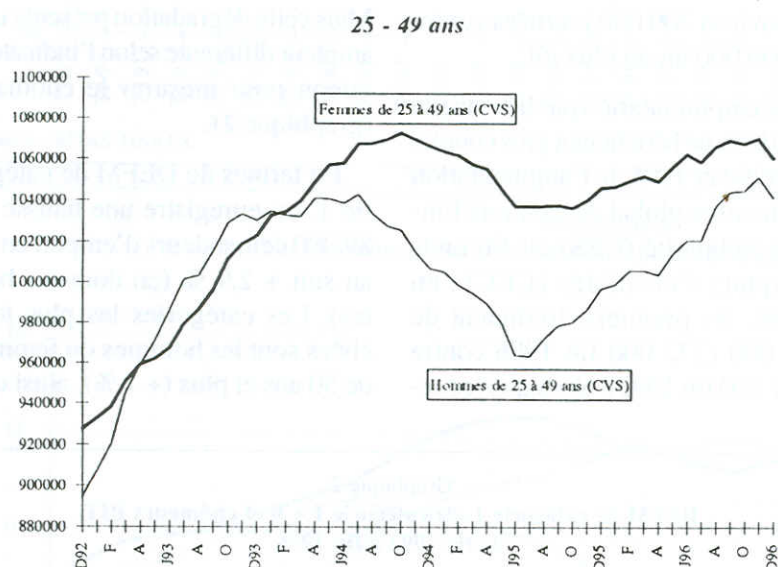
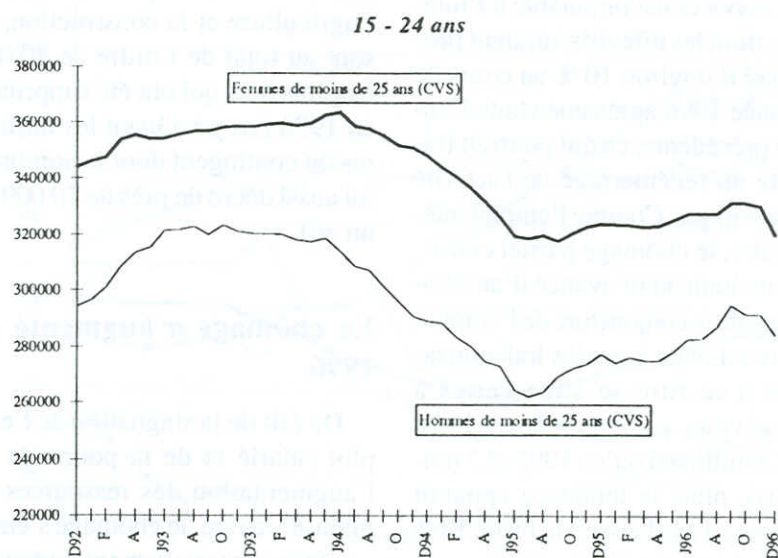
Graphique 2
DEFM de catégorie 1, de catégorie 1 + 6 et chômeurs BIT,
de fin 1992 à fin 1996



Source : ANPE, INSEE, MTAS-DARES.

(3) - Voir F. Chauvel : «Durée du travail et conjoncture : problématique et impact du chômage partiel», Premières Synthèses, n° 82, DARES, février 1995.

Graphique 3
DEFM par sexe et âge



Source : ANPE, MTAS-DARES.

les hommes adultes (+ 4,5 %). Par contre, le chômage des jeunes n'augmente guère (+ 2 % pour les garçons, - 1 % pour les filles) (graphique 3). Parmi les nouveaux inscrits, le nombre des licenciés (qu'il s'agisse d'un licenciement économique ou non) a progressé au cours du 1^{er} semestre de l'année 1996, puis a reflué légèrement; le nombre de demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'issue d'un CDD ou d'une mission d'intérim a diminué, à l'inverse de celui des primo-demandeurs d'emploi. Du côté des sorties, la tendance à la baisse des reprises d'emploi ne s'infléchit qu'en toute fin d'année et les entrées en stage présentent un profil très accidenté. Le bilan global de l'année 1996 peut se résumer ainsi : beaucoup plus d'inscriptions à l'ANPE qu'en 1995 (+ 8,6 %) mais en même temps un peu plus de sorties (+ 4 % sur les dix premiers mois de l'année 1996 comparés à la même période de 1995 (4)).

Autre indicateur, le nombre de chômeurs au sens du BIT augmente considérablement au cours de l'année 1996 : + 273 000 (en données CVS), soit + 9,2 %. Cet écart d'évolution de plus de 6 points par rapport à l'indicateur des DEFM de catégorie 1 a deux origines : d'abord, et c'est l'élément principal, l'évolution du 1^{er} trimestre est fondée sur celle du chômage BIT entre les enquêtes Emploi de mars 1995 et de mars 1996 qui a été, on le sait, beaucoup plus rapide que celle enregistrée par l'ANPE; ensuite, l'actualisation de l'indicateur opérée sur les 3 derniers trimestres de l'année s'appuie non seulement sur les indicateurs de l'Agence (demandes d'emploi de catégorie 1 et de catégorie 1+6) mais aussi sur d'autres indicateurs : missions d'intérim et créations d'entreprises em-

(4) - On ne dispose pas de données sur les flux de sortie au cours des deux derniers mois de 1995.

ployeuses. Le taux de chômage global passe ainsi de 11,7 % à la fin 1995 à 12,4 % à la mi-1996 et à 12,7 % à la fin 1996.

Le nombre de demandeurs de catégorie 6 (c'est-à-dire qui ont exercé une activité réduite supérieure au mi-temps dans le mois) s'accroît de 25 % en un an, passant de 284 000 fin 1995 à 354 000 fin 1996. De même, les demandeurs d'emploi en activité réduite de moins de 78 heures dans le mois voient leurs effectifs progresser de 240 000 à 280 000 en un an (+ 16 %).

Cette extension prise par les activités réduites se traduit par une progression plus forte en 1996 du nombre de demandes de catégorie 1+6 (ancienne catégorie 1), que de celui des demandes de catégorie 1 : + 159 000, contre + 89 000.

L'amélioration relative que l'on observe en fin d'année sur l'évolution du chômage tient pour l'essentiel à l'évolution du chômage des jeunes, qui avaient particulièrement souffert, surtout les jeunes hommes, de la dégradation amorcée à l'été 1995.

Dernier élément de ce bilan de l'évolution du chômage en 1996 : le chômage de longue durée, alimenté par les nombreuses entrées du second semestre 1995, a recommencé à croître à partir du mois d'août après 5 trimestres consécutifs de baisse (tableau 2). Entre décembre 1995 et décembre 1996, il augmente de 1 066 000 à 1 089 000 (+ 2,2 %) en données brutes. Par contre, la part des demandeurs de plus d'un an d'ancienneté décroît dans le même temps de 34,4 % à 34,2 %. Au sein de cette population, ce sont les demandeurs ayant entre 2 et 3 ans d'ancienneté qui connaissent l'évolution la plus favorable, ce qui peut être rapproché de la réorientation du CIE intervenue à l'été 1996, et également des efforts déployés par l'ANPE dans le cadre de son contrat de progrès.

Tableau 2
Demandes d'emploi en fin de mois de plus d'un an d'ancienneté, de 1994 à 1996

(Données CVS)

Date	CLD 1 à 2 ans	Évolut. sur 1 trim.	CLD 2 à 3 ans	Évolut. sur 1 trim.	CLD + de 3 ans	Évolut. sur 1 trim.	Total	Évolut. sur 1 trim.
Mars 1994	646,9	2,4%	220,6	5,7%	169,5	1,6%	1037,0	2,9%
Juin 1994	666,7	3,1%	235,3	6,7%	179,2	5,7%	1081,2	4,3%
Septembre 1994	670,0	0,5%	249,9	6,2%	192,0	7,1%	1111,9	2,8%
Décembre 1994	656,2	-2,1%	262,4	5,0%	205,0	6,8%	1123,6	1,1%
Mars 1995	634,8	-3,3%	270,1	2,9%	214,1	4,4%	1119,0	-0,4%
Juin 1995 *	600,9	-5,3%	267,9	-0,8%	219,1	2,3%	1087,9	-2,8%
Septembre 1995	571,1	-5,0%	262,5	-2,0%	226,8	3,5%	1060,4	-2,5%
Décembre 1995	555,6	-2,7%	257,0	-2,1%	237,3	4,6%	1049,9	-1,0%
Mars 1996	539,9	-2,8%	245,4	-4,5%	241,3	1,7%	1026,6	-2,2%
Juin 1996	541,4	0,3%	240,7	-1,9%	248,5	3,0%	1030,6	0,4%
Septembre 1996	573,0	5,8%	234,7	-2,5%	251,5	1,2%	1059,2	2,8%
Décembre 1996	596,3	4,1%	225,9	-3,7%	249,7	-0,7%	1071,9	1,2%

* - Légère rupture de série entre mars et juin 1995.

Source : ANPE, MTAS-DARES.

Moins d'entrées dans les dispositifs spécifiques de politique d'emploi

Modulant les évolutions de l'emploi et du chômage, le nombre d'entrées dans les dispositifs spécifiques de politique d'emploi diminue globalement de 7,7 % entre 1995 et 1996 (tableau 3). Ce recul s'accuse en fin d'année, du fait notamment de la baisse des entrées en CIE à partir du mois de septembre. Parmi les autres principales aides à l'emploi marchand, certaines progressent ou se maintiennent à peu près en 1996 comme les contrats d'apprentissage, l'abattement-temps partiel ou les exonérations pour l'embauche d'un premier salarié; mais d'autres cèdent du terrain comme les contrats de qualification et d'adaptation, l'Aide au Premier Emploi des Jeunes (qui est supprimée durant l'été), ou encore l'Aide aux Chômeurs Créateurs d'Entreprise dont les conditions deviennent moins attractives.

Les nouveaux bénéficiaires d'aides à l'emploi dans le secteur non marchand (CES-CEC) sont également moins nombreux en 1996 qu'en 1995 (- 11 %), ce qui expli-

que la baisse déjà évoquée du nombre de titulaires de tels contrats entre la fin de 1995 et la fin de 1996. La progression des entrées en CEC (+ 30 000) ne compense pas le reflux des entrées en CES (- 105 000).

Enfin les entrées en stage continuent à décliner (5), cependant que les mesures d'accompagnement des restructurations (conventions de conversion, cellules de reclassement) progressent sensiblement (graphique 4). En revanche les entrées en dispositifs de préretraite diminuent en 1996, qu'il s'agisse des départs définitifs dans le cadre du FNE ou des passages en préretraite progressive.

Les effets sur l'emploi et le chômage de ces mesures spécifiques de la politique de l'emploi peuvent être estimés à partir de la variation sur la période du nombre de bénéficiaires présents (6). Ces mesures

(5) - Les résultats au tableau 3 sont accusés par le mouvement de décentralisation d'une bonne partie des actions de formation en faveur des jeunes (CFI).

(6) - Voir DARES : «40 ans de politique de l'emploi», La Documentation Française, décembre 1996.

Tableau 3

La politique de l'emploi entre 1995 et 1996

(Tableaux semestriels et annuels)

	ANNEE 1995			ANNEE 1996			EVOLUTION ANNUELLE		
	Entrées Sem.1 1995	Entrées Sem.2 1995	Entrées Total 1995	Entrées Sem.1 1996	Entrées Sem.2 1996	Entrées Total 1996	S1.96/ S1.95	S2.96/ S2.95	An.96/ An.95
	Données arrêtées au 28 mars 1997								
Emploi aidé									
dans le secteur marchand	472 589	580 743	1 053 332	480 788	526 406	1 007 053	1,7	-9,4	-4,4
<i>Abaissement de coûts salariaux</i>	280 444	331 980	612 424	330 891	277 537	608 428	18,0	-16,4	-0,7
Abattements-temps partiel	112 498	103 146	215 644	101 848	110 577	212 425	-9,5	7,2	-1,5
Exonérations- 1er salarié	40 330	31 643	71 973	35 628	34 671	70 299	-11,7	9,6	-2,3
Exonérations 2è et 3è salarié	5 545	5 579	11 124	2 213	162	2 375	-60,1	-97,1	-78,6
C.R.E.+ C.I.E.	105 645	164 246	269 891	168 122	123 062	291 184	59,1	-25,1	7,9
Aide au Premier Emploi des Jeunes	16 426	27 366	43 792	23 080	9 065	32 145	40,5	-	-26,6
<i>Formation en alternance</i>	132 749	198 363	331 112	116 061	218 284	334 204	-12,6	10,0	0,9
Contrats d'apprentissage	50 069	123 500	173 569	51 119	141 435	192 413	2,1	14,5	10,9
Contrats de qualification	48 980	50 295	99 275	40 023	54 805	94 828	-18,3	9,0	-4,5
Contrats d'adaptation	31 702	23 499	55 201	23 476	21 392	44 868	-25,9	-9,0	-18,7
Contrats d'orientation	1 998	1 069	3 067	1 443	652	2 095	-27,8	-39,0	-31,7
<i>Aide à la création d'emplois et d'activités</i>									
ACCRE (a)	47 696	39 033	86 729	20 950	18 517	39 467	-56,1	-52,6	-54,5
<i>Insertion par l'économie</i>									
Entreprises d'Insertion	11 700	11 367	23 067	12 886	12 068	24 954	10,1	6,2	8,2
Associations Intermédiaires (b)	384 034	401 441	785 475	405 447	414 323	819 770	5,6	3,2	4,4
Emploi aidé dans le secteur non marchand	358 265	341 642	699 907	313 249	309 801	623 050	-12,6	-9,3	-11,0
Contrats Emploi-Solidarité (n.conv+ave.)	338 164	313 756	651 920	277 555	268 311	545 866	-17,9	-14,5	-16,3
Contrats Emploi Consolidé (n.conv+ave.)	20 101	27 886	47 987	35 694	41 490	77 184	77,6	48,8	60,8
<i>Actions d'insertion et de formation</i>	189 339	161 336	350 675	138 963	139 410	278 373	-26,6	-13,6	-20,6
- auprès des adultes :	144 405	131 646	276 051	120 856	128 722	249 578	-16,3	-2,2	-9,6
. Stages d'Ins.et de Formation à l'Emploi (c)	118 234	110 632	228 866	100 716	108 404	209 130	-14,8	-2,0	-8,6
. Stages d'Accès à l'Entreprise (c)	22 455	16 996	39 451	17 011	16 549	33 560	-24,2	-2,6	-14,9
. Stages FNE-cadres (c)	3 716	4 018	7 734	3 129	3 769	6 898	-15,8	-6,2	-10,8
- auprès des jeunes (d)	44 934	29 690	74 624	18 107	10 688	28 795	-59,7	-64,0	-61,4
dont : Crédit Formation Individualisé (hors programmes régionaux)	44 889	29 477	74 366	18 103	10 351	28 454	-59,7	-64,9	-61,7
<i>Accompagnement des restructurations</i>	109 585	96 264	205 849	115 318	111 278	226 596	5,2	15,6	10,1
Conventions de Conversion (e)	64 951	55 050	120 001	73 313	65 261	138 574	12,9	18,5	15,5
Mesures du FNE	16 329	18 978	35 307	18 445	24 300	42 745	13,0	28,0	21,1
dont : - Cellules de Reclassement (f)	8 508	10 863	19 371	10 299	13 961	24 260	21,1	28,5	25,2
- Aide passage à mi-tps/Tps partiel (g)	4 222	5 524	9 746	4 893	7 020	11 913	15,9	27,1	22,2
Prétraitements Allocations Spéciales FNE (e)	13 485	10 198	23 683	10 944	10 071	21 015	-18,8	-1,2	-11,3
Prétraitements Progressives (e)	14 820	12 038	26 858	12 616	11 646	24 262	-14,9	-3,3	-9,7
Total	1 129 778	1 179 985	2 309 763	1 048 318	1 086 895	2 135 072	-7,2	-7,9	-7,6

Tous les flux d'entrées correspondent à des embauches ou des contrats signés, sauf :

(a) nb de bénéficiaires ; (b) nb de personnes mises à disposition, non cumulable;

(c) entrées en stage ; (d) entrées en rémunération ; (e) premiers paiements ; (f) bénéficiaires potentiels ; (g) adhésions individuelles.

Source : MTAS-DARES, CNASEA, ANPE, UNEDIC.

auraient ainsi permis de créer 60 000 emplois supplémentaires en 1996 dans le secteur marchand (tableau 4). Les principaux dispositifs ayant contribué à cet effet sont les contrats initiative emploi (CIE) et, dans une moindre mesure, l'abattement-temps partiel. En revanche, la baisse des entrées en CES se traduit par la perte de 35 000 emplois dans le secteur non marchand. Les années précédentes, l'effet était du même ordre de grandeur pour le secteur marchand mais il était alors positif pour le secteur non marchand du fait de la hausse du nombre de CES.

En 1996, l'effet estimé sur le chômage de l'ensemble des mesures spécifiques de la politique de l'emploi - environ 45 000 chômeurs évités - est plus important qu'en 1995, du fait essentiellement de la montée en régime de l'Allocation de Remplacement Pour l'Emploi (ARPE) : cette mesure de «préretraites contre embauches», reposant sur un accord entre les partenaires sociaux, aurait en effet permis d'éviter 50 000 chômeurs supplémentaires, alors que la réduction des autres programmes de préretraite ou des stages se traduit mécaniquement par un effet défavorable sur le niveau du chômage.

Au total, le bilan des évolutions de l'emploi et du chômage s'interprète moins difficilement en 1996 qu'en 1995 (tableau 5) : pour la dernière année, l'écart entre la variation de la population active observée (7) et celle qui était attendue compte tenu de l'impact des mesures de politique de retrait d'activité, est de l'ordre de 75 000 contre plus

(7) - La notion de population active retenue ici est celle qui se rapproche le plus du concept d'activité au sens du recensement utilisé dans les projections de ressources en main-d'oeuvre. L'observation du passé montre en effet que sur longue période, les DEFM de catégorie (1 + 6) ont évolué assez parallèlement au chômage mesuré par les recensements de la population.

Tableau 4
Estimation de l'effet des politiques spécifiques d'emploi *

En milliers

Effet des politiques d'emploi	1993	1994	1995	1996
Sur l'emploi	+ 82	+ 112	+ 80	+ 26
- marchand	+ 53	+ 61	+ 74	+ 61
- non marchand	+ 29	+ 51	+ 6	- 35
Sur le chômage (DEFM)	- 115	- 49	- 10	- 45
dont :				
- de l'emploi marchand aidé	- 42	- 49	- 59	- 53
- de l'emploi non marchand aidé	- 23	- 41	- 5	+ 28
- des stages de formation	+ 20	+ 27	+ 11	+ 3
- des dispositifs de conversion	- 22	+ 24	+ 7	- 11
- des préretraités, dispensés de recherche d'emploi, ARPE	- 48	- 10	+ 37	- 12
Sur la population active	- 33	+ 63	+ 70	- 19

* Estimation DARES/mission analyse économique : cette estimation ne prend pas en compte les effets des mesures d'allègement de charges pour les bas salaires qui ont été mises en place en 1993 et qui ont représenté de l'ordre de 40 milliards de Francs pour le budget de l'État en 1996. Toute évaluation sur une base annuelle de ces effets serait très fragile. Des indications sont néanmoins données à ce sujet dans l'encadré.

Source : MTAS-DARES.

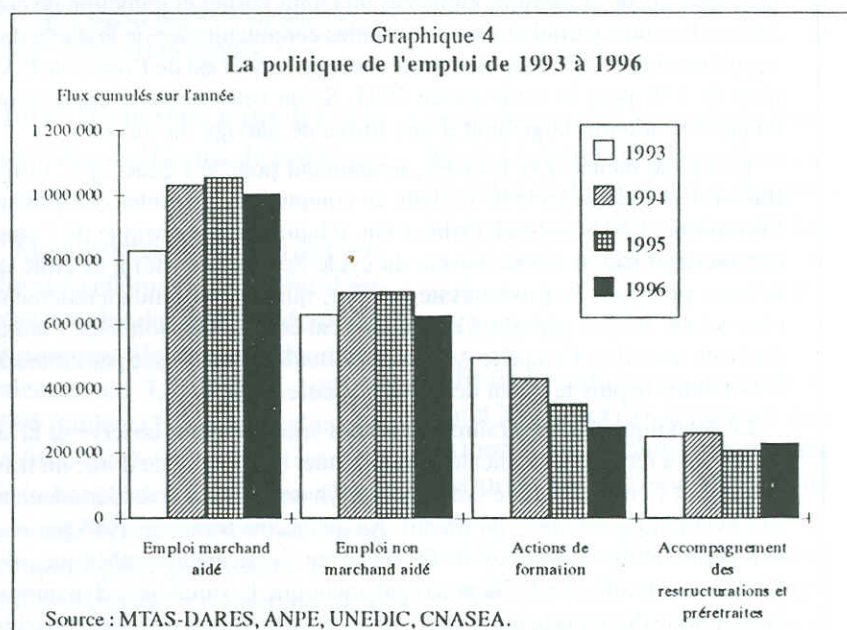


Tableau 5
Bilan des évolutions de l'emploi et du chômage
au cours des quatre dernières années

	Valeurs brutes en milliers			
	1993	1994	1995	1996 (p)
Variation de l'emploi (y. c. contingent) (1)	- 226	+ 189	+ 127	- 77
Variation des DEFM (catégorie 1+6) (2)	+ 324	+ 23	- 19*	+ 159
Variation de la population active** (3) = (1) + (2)	+ 98	+ 212	+ 108	+ 82
Variation des ressources en main-d'oeuvre (4)	+ 195	+ 160	+ 160	+ 175
Impact des mesures de politique de retrait d'activité sur les ressources en main-d'oeuvre (5) (cf. tableau 4)	- 50	+ 41	+ 54	- 20
Ecart *** (3) - [(4)+(5)]	- 47	+ 11	- 106	- 73

(p) : provisoire

* Cette évolution est corrigée de l'effet de "marche" (de l'ordre de 20 000) entraîné par la mise en place d'un nouveau document d'actualisation de la situation des demandeurs d'emploi en juin 1995.

** Il ne s'agit pas ici en toute rigueur de la population active mais d'un indicateur calculé à partir des évolutions de l'emploi et des DEFM.

*** Cet écart peut s'expliquer par l'imprécision des estimations (surtout pour 1996) et par d'éventuels effets de flexion conjoncturelle des taux d'activité.

Source : INSEE-DARES pour la ligne (1); ANPE-DARES pour la ligne (2); DARES pour les lignes (4) et (5).

LES LIENS CROISSANCE-EMPLOI

Depuis 1993, l'évolution de l'emploi des secteurs marchands non agricoles apparaît plus dynamique que celle que permettent de prévoir des équations traditionnelles qui relient l'emploi à la valeur ajoutée. Pour une même croissance du PIB, l'économie française crée donc plus d'emplois depuis quelques années que dans les décennies précédentes : la croissance est donc plus riche en emplois. La productivité apparente du travail des secteurs marchands non agricoles, mesurée par le rapport entre la valeur ajoutée de ces secteurs et les effectifs totaux, s'est ainsi sensiblement infléchie depuis le début des années quatre-vingt-dix (tableau 1). Cette productivité par tête augmentait au rythme de 2,7 % par an en moyenne dans les années soixante-dix et de 2,2 % dans les années quatre-vingt; elle n'augmente plus que de 1,5 % par an en moyenne depuis 1990.

Plusieurs explications sont avancées pour expliquer ce phénomène. Il faut d'abord noter qu'un certain ralentissement de la croissance de la productivité apparente du travail est perceptible sur longue période. Pour la période récente, une première explication insiste sur l'impact des politiques de baisse de charges sociales sur les salaires voisins du SMIC dont le but est bien d'enrichir la croissance en emplois en stimulant les créations d'emplois peu qualifiés, principalement dans les secteurs des services, et en freinant plus généralement les substitutions du capital au travail. Toutefois, ces politiques mises en oeuvre depuis 1993, et qui se sont accélérées depuis la fin 1995, sont trop récentes pour avoir pu jouer un rôle majeur dans cette période (1).

Une seconde explication met en avant la réduction du temps de travail moyen intervenue depuis 1992 et qui résulte surtout du développement du travail à temps partiel, notamment dans les secteurs tertiaires. Cette forme d'emploi bénéficie de l'assouplissement de la législation et des avantages en matière de baisse du coût du travail (abattements de cotisations en faveur du temps partiel et réduction de cotisations sur les bas salaires). Lorsqu'on intègre le temps partiel et les composantes conjoncturelles de la durée du travail (le chômage partiel et les heures supplémentaires) (2), la baisse de la durée du travail est de l'ordre de 0,5 % par an en moyenne depuis 1990 et de plus de 1 % pour la seule année 1993. Selon cette seconde explication, l'enrichissement de la croissance en emplois résulterait largement d'une forme de partage du travail.

L'analyse menée à la DARES, notamment pour le CSERC (3), utilise l'indicateur synthétique de temps de travail déjà cité qui tente de prendre en compte les différentes composantes de la durée moyenne du travail dans l'économie. Elle consiste à estimer une relation économétrique où l'emploi (ici l'emploi total) s'ajuste avec un certain délai (selon le mécanisme du cycle de productivité) à sa cible de long terme. Dans ce modèle, la cible retenue porte sur la productivité horaire, qui décroît tendanciellement pour tenir compte du ralentissement observé sur longue période. Ce modèle peut être estimé, soit avec l'indicateur de durée synthétique, soit avec la durée du travail de l'enquête ACEMO habituellement utilisée par les modélisateurs et qui est quasiment constante à 39 heures depuis le début des années quatre-vingt.

Le graphique fait apparaître que l'écart entre l'emploi observé et la simulation dynamique est très important lorsqu'on a recours à l'indicateur traditionnel (ACEMO) de durée du travail. En revanche, l'écart entre l'emploi observé et l'emploi simulé (simulation dynamique) est considérablement réduit lorsqu'on a recours à l'indicateur synthétique de durée du travail. Au quatrième trimestre 1995 par exemple, l'écart entre l'emploi observé et sa simulation dynamique est de 60 000 avec l'indicateur synthétique, alors qu'il est de l'ordre de 480 000 avec l'indicateur traditionnel. On note également que la simulation dynamique réalisée avec l'indicateur synthétique rend compte du retournement de l'emploi avec un retard moindre (un trimestre au lieu de deux) que la simulation réalisée avec l'indicateur traditionnel. Cette meilleure réactivité s'explique par des délais d'ajustement plus

Du PIB à la productivité horaire dans les secteurs marchands non agricoles
(évolutions annuelles moyennes en %)

	PIB marchand non agricole	Emploi	Emploi salarié	Productivité par tête	Durée du travail	Productivité horaire
1971-1980	3.5	0.7	1.0	2.7	-1.1	3.8
1981-1990	2.5	0.2	0.3	2.2	-0.5	2.7
1991-1996	0.9	-0.6	-0.5	1.5	-0.5	2.0
1991	0.6	-0.1	0.0	0.8	-0.2	0.9
1992	0.4	-1.6	-1.4	2.0	-0.5	2.5
1993	-1.6	-2.5	-2.5	0.9	-1.1	2.0
1994	3.0	-0.5	-0.4	3.5	-0.5	4.0
1995	2.2	1.2	1.5	1.0	-0.3	1.3
1996	1.1	0.1	0.2	1.0	-0.5	1.5

Source : INSEE, MTAS-DARES.

courts (1,7 trimestre en moyenne contre 2,1). A titre d'illustration, on peut signaler que la contribution statistique à l'évolution de l'emploi de la baisse de la durée du travail observée depuis le début de 1992 (année où le temps partiel augmente à nouveau fortement) peut être estimée à environ 320 000 (4). Ces résultats doivent toutefois être considérés comme provisoires dans la mesure où les données sont susceptibles d'être révisées, notamment pour la durée du travail et la valeur ajoutée.

Le rythme de croissance tendanciel de la productivité horaire du travail serait en 1996 proche de 2,0 % par an selon cette relation. La durée du travail se réduisant tendanciellement de 0,5 % par an, le rythme de croissance à partir duquel l'économie crée des emplois serait donc de l'ordre de 1,5 % à cette date. Il n'est pas à ce stade possible de calculer de manière robuste l'inflexion supplémentaire de gains de productivité imputable aux politiques de baisse de charges. Toutefois, la simulation de l'équation réalisée sur les données connues à ce jour est compatible avec cette explication (cf. note 1).

Equation d'emploi du secteur marchand non-agricole:

$$\Delta l_t = a_1 \cdot [q_t - \log(a_2 \cdot t + a_3) - l_{t-1}] + a_4 \cdot [q_{t-1} - \log(a_2 \cdot (t-1) + a_3) - l_{t-1}] + a_5 \cdot \Delta l_{t-1}$$

avec l = log (effectif total * durée du travail)

q = log (PIB marchand non agricole) (1)

$a_1 = 0,111$ (3,45)

Période d'estimation 1976 : 1 - 1992:4

$a_2 = 0,699 \cdot 10^{-2}$ (81,78)

SSE = $0,16 \cdot 10^{-2}$

$a_3 = 0,639$ (132,56)

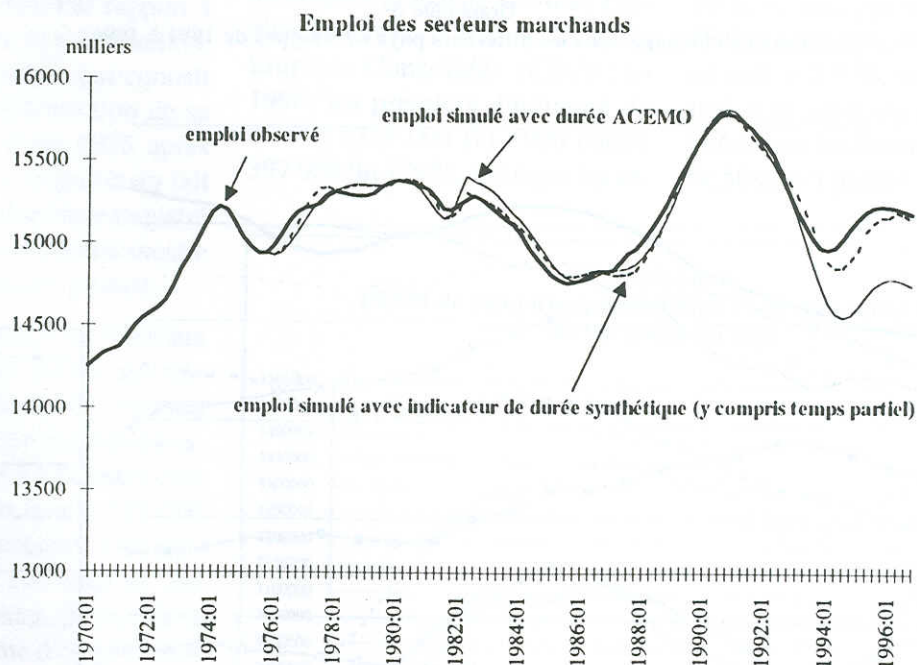
DW = 2,18

$a_4 = 0,013$ (0,35)

délai moyen d'ajustement : 1,7 trimestre

$a_5 = 0,662$ (8,76)

(1) - Moyenne mobile centrée sur trois trimestres.



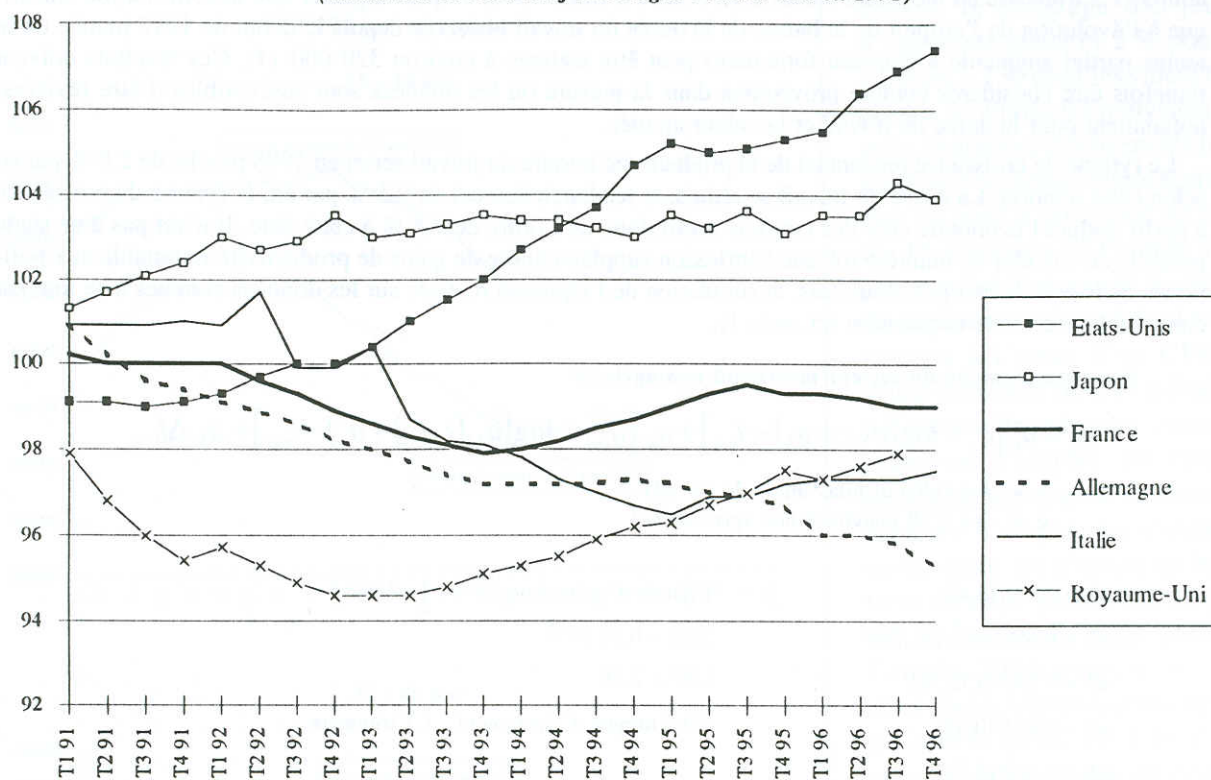
(1) - Les effets sur l'emploi de ces mesures sont difficiles à évaluer précisément, mais on retient des ordres de grandeur de 50 à 70 000 emplois pour 10 milliards de francs d'allègement de cotisations sociales sur les bas salaires si les mesures sont financées par le déficit budgétaire et de 10 à 50 000 si les mesures sont financées par des ressources nouvelles (cf. par exemple le rapport du CSERC sur «L'allègement des charges sociales sur les bas salaires»). Ces chiffres s'entendent à cinq ans. Compte tenu de la montée en charge des mesures et des délais d'ajustement, on peut retenir sous des hypothèses optimistes que le niveau de l'emploi était supérieur de 40 000 emplois à la fin 1995 et de 80 000 à la fin 1996 (soit 0,3 % de l'emploi) par rapport à une situation de référence où ces mesures n'auraient pas joué et sans prendre en compte les conséquences du financement.

(2) - Voir note 3 du texte.

(3) - Voir «Inégalités d'emploi et de revenu. Les années 1990», rapport du CSERC, La Documentation Française, 4ème trimestre 1996.

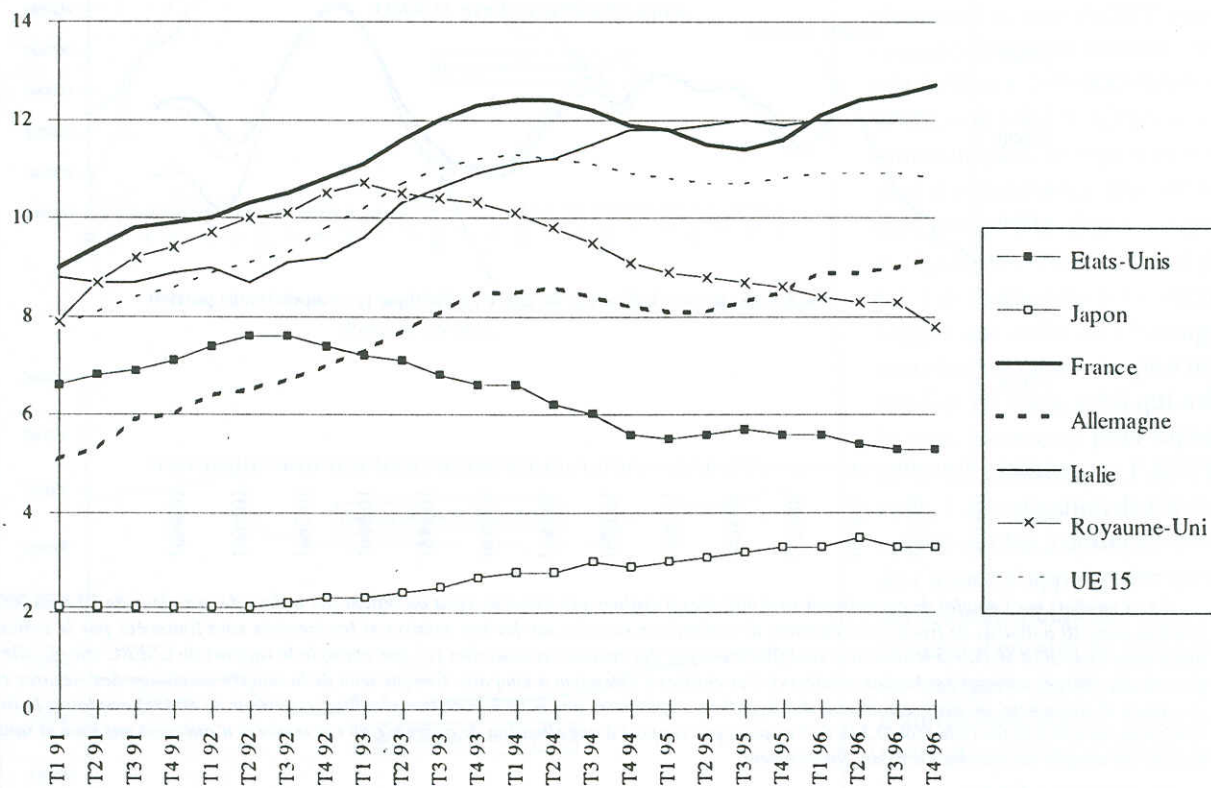
(4) - Celle-ci est calculée en maintenant constante la durée du travail à son niveau du 4ème trimestre 1991 dans l'équation estimée avec l'indicateur synthétique.

Graphique 5
Emploi total dans les différents pays développés de 1991 à 1996
(indice 100 en 1990 sauf Allemagne : indice 100 en 1991)



Source : MTAS-DARES.

Graphique 6
Taux de chômage dans les différents pays développés de 1991 à 1996



Source : MTAS-DARES.

de 100 000 en 1995. La croissance de la population active semble donc avoir fortement baissé de rythme depuis deux ans, la dégradation de la conjoncture du marché du travail pouvant s'être traduite par des modifications (spontanées ou non) dans les comportements d'activité de certaines catégories de la population active. Mais l'écart peut également s'expliquer en partie par le caractère incertain et provisoire de ces estimations, notamment pour 1996 (problèmes de mesure du chômage, erreurs sur les créations d'emploi du fait en particulier du développement du travail à temps partiel...).

La France crée plus d'emplois que la moyenne de ses partenaires de la Communauté...

Depuis 1992, la croissance du PIB a été en moyenne plus faible en France (+ 1,2 % par an) que dans l'Union européenne (+ 1,6 %) et a fortiori dans l'ensemble des pays de l'OCDE (+ 2 %). Il y a eu pourtant, de 1993 à 1996, plus de créations d'emplois en France (+ 0,4 % par an) que dans la moyenne des pays de l'Europe des 15 (+ 0,3 %) et qu'au Japon (+ 0,2 %) (graphique 5). Toutefois, les performances de pays comme les États-Unis (+ 1,8 %) apparaissent bien meilleures en ce domaine. Pour le Royaume-Uni, le constat est plus

nuancé : les créations d'emplois sont nombreuses depuis 1993, mais la chute avait été particulièrement sévère au début des années 1990. Les suppressions d'emplois se sont par contre poursuivies jusqu'en 1995 en Italie et jusqu'en 1996 en Allemagne, à un rythme annuel moyen de 0,5 % l'an dans le premier pays et de 0,6 % l'an dans le second, toujours entre 1993 et 1996.

Parmi les autres pays européens, on peut dégager selon ce même indicateur trois groupes : le premier, formé de pays où l'emploi stagne ou croît faiblement, est composé du Portugal, de l'Autriche, de la Suède et de la Belgique, très proche de la France ; le second plus dynamique réunit la Finlande, le Danemark, la Grèce, les Pays-Bas et l'Espagne qui font mieux que le Royaume-Uni (+ 1 % par an depuis 1993); enfin l'Irlande constituerait un modèle du genre puisque son rythme de création d'emplois dépasserait 4 % l'an depuis 1993, mais les données statistiques sont dans ce cas assez fragiles.

...mais le taux de chômage y reste plus élevé

Les évolutions récentes du chômage dans les principaux pays développés sont très corrélées à celles des effectifs occupés : aux États-

Unis et au Royaume-Uni, le taux de chômage global décroît depuis 1992-1993 du fait principalement des nombreuses créations d'emplois qui viennent d'être mentionnées (graphiques 5 et 6), même si la baisse au Royaume-Uni peut également refléter des phénomènes de découragement liés aux changements de réglementation en matière d'assurance-chômage. On peut faire le même type de constat dans le cas de l'Irlande, du Danemark, des Pays-Bas et de la Finlande ou de l'Espagne (mais dans ces deux derniers pays, seulement depuis 1994 et bien que les taux de chômage s'y situent encore à des niveaux très élevés).

En France comme au Japon, en Belgique ou en Suède, dans un contexte de croissance de la population active potentielle, les créations d'emplois ont été insuffisantes au cours des trois dernières années pour faire reculer fortement le chômage.

Enfin, les pertes d'emploi enregistrées sur la même période en Italie et en Allemagne et, dans une moindre mesure, au Portugal, se sont traduites par une poussée supplémentaire du chômage.

*Alain GUBIAN,
Olivier MARCHAND
(DARES).*